

Loi travail Panama Papers même combat Occupons la Société Générale

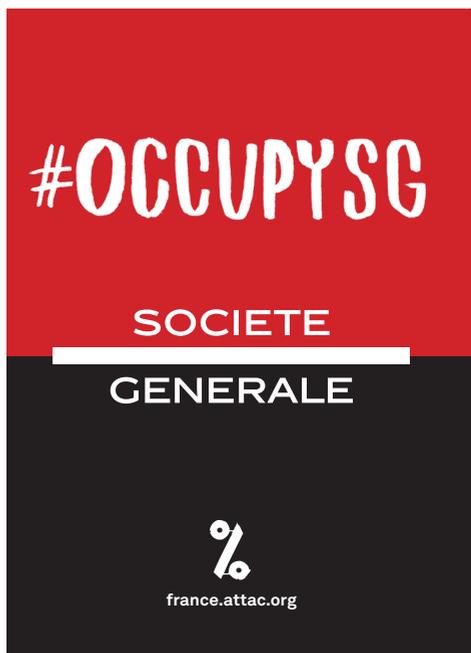
La loi Travail, une aubaine pour les paradis fiscaux ?

Oui ! Car elle autorise le licenciement économique dès que l'entreprise connaît une baisse de ses résultats non plus au niveau mondial, comme aujourd'hui, mais seulement en France. Pour les groupes du CAC 40, rien de plus facile : en augmentant la part des profits localisée dans un paradis fiscal, on fait chuter les résultats en France. Et on légalise ainsi n'importe quelle fermeture de site ou plan de licenciement, même si le groupe gagne des milliards. Le juge n'aura plus rien à dire, puisque la loi l'autorise explicitement !

Une nouvelle fois, il a fallu un lanceur d'alerte pour prouver ce que chacun sait et que l'État laisse faire : les banques françaises organisent industriellement l'évasion fiscale.

Après BNP Paribas et le Crédit Agricole en 2013 dans le scandale « *Offshore Leaks* », la Société Générale est prise la main dans le sac avec ses 979 sociétés offshore des « *Panama Papers* ».

Comme à chaque fois, « *la Société Générale s'engage à la transparence* » (dixit Michel Sapin !) et jure d'arrêter toute activité au Panama. Allons-nous supporter encore longtemps cette mascarade ? Laisser nos gouvernants faire la loi pour le Medef et les banquiers, ces délinquants en col blanc ?



En 2014 la Société Générale détenait 136 filiales dans les paradis fiscaux, BNP Paribas 200 filiales, Crédit Agricole 159 filiales. Jusqu'à quand ? Chaque année, ce sont 60 à 80 milliards d'euros qui manquent au budget de l'État à cause de la fraude et de l'évasion fiscale.

Des sommes qui permettraient de créer des centaines de milliers d'emplois pour répondre aux urgences sociales et écologiques. Combien de scandales encore avant que François Hollande ne tienne sa « promesse n°07.2 », « *interdire aux banques d'exercer dans les paradis fiscaux* » ?

Bloquons les agences banque privée Société Générale

Puisque le gouvernement n'agit qu'en parole, nous voulons poser des actes. Société Générale possède 103 agences de « *banque privée* » en France. Ces agences dédiées à la « *gestion de patrimoine d'une clientèle d'entrepreneurs et de particuliers fortunés* » sont un des points de départ de l'évasion fiscale organisée par la banque. C'est pour cette raison que jeudi 7 avril 30 militant·e·s d'Attac ont occupé et bloqué pendant 6 heures l'agence de banque privée Société Générale de Paris Bourse.

Nous appelons à mener des actions similaires dans les 103 agences de banques privée de Société Générale de France (liste des agences et matériels disponibles sur le site france.attac.org). Nous appelons à mener ces actions au grand jour, à visage découvert, dans l'esprit de l'action non violente et de la désobéissance civile, en respectant les personnes tout en affichant notre détermination à faire changer cette situation d'injustice. Nous nous engageons à poursuivre ces actions jusqu'à ce que les pouvoirs publics prennent enfin les mesures nécessaires pour en finir avec l'évasion fiscale :

1) Immédiatement :

- interdiction aux banques implantées en France de poursuivre leurs activités dans les paradis fiscaux (sur la base d'une liste française actualisée fondée sur les travaux du Tax Justice Network).
- renforcement des services fiscaux par la création immédiate de 10 000 emplois pour compenser les 3100 emplois supprimés depuis 2010 et amplifier le travail de traque des fraudeurs : faute de quoi toutes les déclarations vertueuses resteront du vent.
- adoption d'une loi définissant et pénalisant de prison les crimes d'évasion fiscale et de complicité d'évasion fiscale.

2) juste après :

- transparence obligatoire sur les activités réelles des filiales des banques et l'identité des détenteurs de compte, y compris via des sociétés écrans
- échange automatique d'informations bancaires avec tous les pays

N'attendez pas la prochaine crise pour vous révolter, passez à l'Attac !

Attac France - france.attac.org - 01 56 06 43 60 - @attac_fr